

Image not found or type unknown



## Tuteur légal et héritage

Par **angiedevil13**, le **22/05/2010** à **13:44**

Bonjour,rnrnMon ami à sa grand-mère qui est décédée il y a deux ans. Elle était son tuteur légal.rnrnL'héritage a été partagé entre les 4 enfants. Mais lui, n'a-t'il droit à rien ? Il existait apparemment une assurance vie mais selon sa tante, une fois c'était juste si il y a avait eu accident, après seulement s'il reprenait ses études et nous n'avons jamais vu ce papier.rnrnMerci à tous pour vos réponses.